

*Initiatives ministérielles*

tion de la main-d'oeuvre, il est temps que le fédéral accepte de confier l'entière responsabilité de la main-d'oeuvre au Québec, de telle façon qu'on mette fin aux dédoublements, aux dépenses inutiles qu'il y a dans ce secteur.

On entend la même chose par la voix de l'Association des manufacturiers du Québec, de M. Gérald Ponton. Tout de suite dans les jours qui ont suivi le résultat référendaire, il a dit que si on veut être efficace en matière de main-d'oeuvre, il faut absolument qu'il y ait un des deux gouvernements qui en sorte et, pour que ça soit opérationnel au Québec, il faut que ça soit le fédéral qui en sorte. N'oublions pas que toute la question de la formation ne pousse pas dans les airs. Elle s'inscrit dans l'ensemble des actions d'un gouvernement.

Comme le Québec est déjà responsable du Code du travail pour la très vaste majorité des travailleurs du Québec, de la question de la santé et sécurité au travail, des normes minimales du travail, de toute la réglementation concernant la qualification professionnelle, l'exercice des professions, les licenciements collectifs, c'est comme un outil additionnel dans la boîte à outils du Québec de s'assurer que toute la question de la formation soit confiée au gouvernement du Québec. Celui-ci a déjà des réseaux, comme le réseau de l'éducation, pour intervenir en formation professionnelle, entre autres, pour s'assurer que ces jeunes qui poussent, ces travailleurs qui ont besoin de recyclage puissent l'obtenir de façon efficace et correcte.

D'ailleurs, le vérificateur général, dans son dernier rapport, en arrivait au constat que c'est au Québec que la formation des travailleurs coûtait le plus cher par rapport à l'argent dépensé par le gouvernement fédéral.

• (1100)

On voit bien que c'est une autre manifestation, avec chiffres à l'appui, pour montrer que le fédéral devrait se retirer de ce secteur.

Donc, plutôt que de faire cela, il va de l'avant avec le projet de loi C-96; il continue de vouloir intervenir partout, de pouvoir signer des ententes avec les municipalités, avec des organismes, et il accepte d'en signer avec les provinces. Mais nulle part il dit qu'il fera ces accords en correspondance avec les politiques que les provinces se seront données.

C'est un peu la continuité de l'État unitaire, et c'est ça qui est l'insulte profonde aux fédéralistes québécois qui veulent une restructuration de la Constitution canadienne et de l'ensemble canadien, de telle façon que le fédéral n'assumerait, dans la vision fédéraliste, que des responsabilités qu'il doit détenir et qui seraient acceptables pour des fédéralistes.

Je pense aussi que c'est une confirmation que, finalement, les souverainistes ont raison. Même avec un avertissement comme celui qu'il a eu le 30 octobre, le gouvernement n'est pas capable de changer de vitesse et de faire des ajustements qui lui permettraient de répondre aux aspirations, et que la seule façon de faire que le Québec ait les outils nécessaires sera, dans un prochain référendum, de sortir de ce pays.

Que pourrait-on dire pour que le gouvernement accepte de revenir sur sa décision de faire adopter ce projet de loi? Qu'est-ce qui ferait que le gouvernement fédéral se retire de ce secteur? Je pense que ça prendrait deux conditions qui seront assez réalisables. La première, c'est que le fédéral cesse de créer une

banque artificielle avec la banque d'assurance-chômage. Maintenant qu'il n'est plus capable d'emprunter des sous sur le marché extérieur, il a comme découvert un marché intérieur; ce sont les contributions des employés et des employeurs à la caisse d'assurance-chômage. Cela lui a permis cette année, en 1994-1995, de créer un surplus de cinq milliards de dollars, alors qu'en même temps il diminuait le nombre de semaines pendant lesquelles les prestataires d'assurance-chômage avaient le droit de recevoir des prestations et qu'il augmentait le nombre de semaines requises pour être admissibles à l'assurance-chômage. Il faut le faire.

Donc, c'est tout un message à tous les travailleurs du Québec et du Canada, particulièrement aux travailleurs saisonniers, soit que, pour être capable d'envahir une juridiction qui est celle d'une province, on va aller chercher des sous chez ceux qui en ont le plus besoin. On va faire que quelqu'un qui travaille dans le secteur de la tourbe ou dans un secteur agricole en général ou dans le secteur forestier, plutôt que de devoir avoir un emploi pendant 12, 13 ou 14 semaines avant d'avoir le droit de recevoir des prestations d'assurance-chômage jusqu'à l'année suivante, s'il s'agit d'un emploi qui se poursuivra, on est maintenant devant la réalité où il faut réussir à trouver suffisamment d'emplois pour augmenter le nombre de semaines de travail, donc 14 ou 15, ce type d'engagement, et, en bout de ligne, ne pas être capable de boucler la boucle pour avoir un revenu de l'assurance-chômage pour l'ensemble de l'année.

On sait que le Régime d'assurance-chômage n'est pas financé par le gouvernement, mais exclusivement par les contributions des employeurs et des employés. Essayons de transposer la situation dans un autre type d'assurance. Vous payez des primes pour un régime, mais le contrat qui est fait par rapport à la façon dont vous pouvez obtenir des retours de l'assurance, ce n'est pas vous qui le contrôlez, c'est le gouvernement qui décide. Plutôt que d'avoir maintenant le droit de recevoir des prestations pendant 30 ou 35 semaines, vous allez en recevoir pendant 25 ou 30 semaines, et il y aura 4 ou 5 semaines où vous serez obligé d'aller à l'aide sociale. C'est ce qui se passe au Québec cette année. De septembre 1994 à septembre 1995, on s'est ramassé avec 20 000 bénéficiaires de plus à l'aide sociale à cause de ce changement du gouvernement fédéral, et on nous annonce pour la semaine prochaine une nouvelle réforme de l'assurance-chômage qui ressertera encore plus les normes.

Il y a là un message aux fédéralistes canadiens aussi, à ceux qui croient qu'il peut y avoir un modèle différent entre le Canada et les États-Unis. La recherche systématique de ce gouvernement de se coller au modèle américain ne donnera jamais les résultats escomptés. Il va falloir que les citoyens du Canada, particulièrement ceux des Maritimes, du Québec, de l'est du Québec et tous ceux qui ont un souci réel d'équilibre dans la société et de répartition adéquate des dépenses et de la richesse se lèvent et disent: «Non, on ne veut plus que ce gouvernement fasse ce type d'intervention. Qu'il se confine aux activités qui sont les siennes dans le champ constitutionnel et qu'il sorte une fois pour toutes d'un champ d'action comme celui de la formation de la main-d'oeuvre.»

• (1105)

C'est pour cela que je pense que le gouvernement aurait intérêt à écouter les provinces, à écouter le consensus québécois et à